



**HAL**  
open science

# L’empreinte des structures agraires sur les dynamiques paysagères en périurbain : une modélisation spatiale diachronique comparée entre la Provence et la Toscane

Coline Perrin

## ► To cite this version:

Coline Perrin. L’empreinte des structures agraires sur les dynamiques paysagères en périurbain : une modélisation spatiale diachronique comparée entre la Provence et la Toscane. *Méditerranée : revue géographique des pays méditerranéens*, 2013, 120, pp.59-71. 10.4000/mediterranee.6692 . hal-02648070

**HAL Id: hal-02648070**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02648070v1>**

Submitted on 30 Nov 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Version post print de l'article paru dans la revue Méditerranée, 2013, à citer ainsi :*

Coline Perrin. L'empreinte des structures agraires sur les dynamiques paysagères en périurbain : une modélisation spatiale diachronique comparée entre la Provence et la Toscane. *Méditerranée : revue géographique des pays méditerranéens*, Publications de l'Université de Provence, 2013, pp.59-71. ([10.4000/mediterranee.6692](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02648070)). ([hal-02648070](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02648070))

**L'empreinte des structures agraires sur les dynamiques paysagères en périurbain : une modélisation spatiale diachronique comparée entre la Provence et la Toscane.**

Coline PERRIN

INRA, UMR951 Innovation, 2, place Pierre Viala, F-34060 Montpellier, France  
coline.perrin@supagro.inra.fr

**Résumé :**

*Confrontée à la force du processus d'étalement urbain, la planification semble avoir trouvé en périurbain les limites de son efficacité. Mais les structures foncières, les systèmes de production agricole et l'organisation historique de l'habitat rural, n'ont-ils pas aussi eu un impact sur la morphologie et la vitesse de l'étalement urbain ? Cet article le confirme par une modélisation spatiale diachronique comparée des dynamiques paysagères autour d'Aix-en-Provence et de Florence. La méthode utilise les chorèmes pour construire des modèles graphiques d'organisation des communes périurbaines provençales et toscanes, dans les années 1950 et 2000. Les paysages périurbains conservent effectivement des traces de structures agraires héritées, mais ils témoignent aussi des dynamiques agricoles et urbaines en cours et du jeu des acteurs locaux, notamment autour des documents d'urbanisme. Les résultats d'une telle modélisation peuvent servir d'outils de dialogue avec les acteurs locaux dans le cadre d'un processus de planification ou de prospective territoriale.*

**Index géographique :** Méditerranée – France – Italie – Provence – Toscane – Aix-en-Provence – Florence.

Les paysages périurbains sont souvent mal perçus, car synonymes de banalisation paysagère (PERIGORD, 2005) avec leurs successions de lotissements, ronds-points, zones commerciales et zones d'activités. Les scénarios d'évolution prévoient une imbrication spatiale croissante des espaces ruraux et urbains (MORA, 2009). La campagne doit aujourd'hui composer avec la ville, et cela pose des problèmes nouveaux en matière d'aménagement. Confrontée à la force du processus d'étalement urbain, la planification semble avoir trouvé en périurbain les limites de son efficacité (VANIER, 2008).

Dans ce contexte, identifier l'empreinte des structures agraires sur les dynamiques paysagères s'inscrit dans une démarche d'aménagement plus durable des territoires périurbains : reconnaître et mettre en valeur les héritages agraires peut par exemple contribuer à requalifier les paysages périurbains. Les structures agraires, entendues ici comme la combinaison des systèmes de production agricole, des structures foncières et de l'organisation historique de l'habitat rural, ont été profondément transformées par la modernisation agricole et l'évolution des modes de vie mais n'ont-elles pas aussi eu un impact sur la morphologie et la vitesse de l'étalement urbain ?

Reprenant l'opposition évoquée par B. Rizzo (2007) pour l'Italie, on peut notamment se demander si l'urbanisation récente se surimpose au tissu rural existant de manière désordonnée en bouleversant sa trame, ou bien si l'urbanisation vient au moins en partie d'un développement endogène du territoire anciennement rural et conserve la trame du paysage agricole antérieur dans la disposition du bâti, des voies de communication ou des espaces cultivés.

C'est ce que nous nous proposons d'étudier à travers une modélisation spatiale diachronique de l'urbanisation des espaces agricoles de quelques communes autour d'Aix-en-Provence et de Florence. Les campagnes périurbaines de ces deux régions offrent en effet une série de similitudes concernant le système de cultures, le processus de périurbanisation et l'attrait touristique. Leurs paysages agraires sont souvent comparés par les acteurs du tourisme. Mais elles se distinguent profondément par leurs structures foncières, leur mode de faire-valoir et l'organisation historique de l'habitat rural. Nous nous proposons donc de préciser l'empreinte de ces structures agraires sur les dynamiques spatiales agricoles et urbaines récentes. Ce faisant, il ne s'agit pas d'ignorer l'impact de la planification sur les transformations paysagères en périurbain, mais simplement d'utiliser les méthodes de l'analyse spatiale pour mieux cerner le poids des structures agraires relativement à d'autres facteurs de différenciation comme les jeux d'acteurs locaux et les choix d'urbanisme.

Après avoir exposé la démarche chorématique mise en œuvre, nous présenterons les résultats de manière chronologique, en comparant d'abord les structures agraires historiques provençales et toscanes et ce qu'il en reste aujourd'hui dans les paysages périurbains, pour analyser ensuite les transformations paysagères liées aux dynamiques spatiales urbaines et agricoles depuis 1950. Enfin, nous discuterons les résultats de cette modélisation et son intérêt pour la planification.

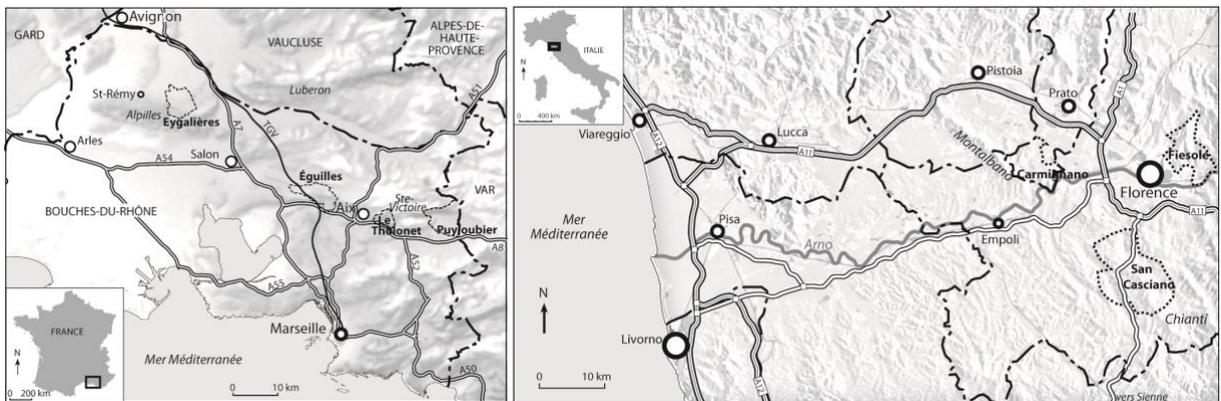


Figure 1: Localisation des communes étudiées autour d'Aix-en-Provence et de Florence.

## 1. Une modélisation chorématique fondée sur la comparaison d'études de cas communales

Notre analyse porte sur sept communes autour d'Aix-en-Provence et de Florence (fig. 1), choisies selon un triple critère agricole, foncier et d'urbanisation. Les communes ont toutes des espaces agricoles plantés de vignes ou d'oliviers offrant une valorisation potentielle par le terroir. Elles connaissent toutes une pression foncière liée à la périurbanisation, mais la morphologie et la vitesse de l'urbanisation des espaces agricoles varient. L'urbanisation représente donc la variable à expliquer.

A partir de photos aériennes et de cartes topographiques à plusieurs dates, nous avons réalisé une cartographie diachronique de l'occupation du sol de chaque commune entre les années 1950 et les années 2000 (un exemple est présenté figure 2). Pour souligner les dynamiques spatiales récurrentes et tendre vers une généralisation de ces monographies, nous avons ensuite construit des modèles graphiques d'organisation des communes périurbaines provençales et toscanes, fondés sur les grilles de chorèmes proposées par R. Brunet (1980) et J.P. Cheylan *et al.* (1990).

Nous avons choisi d'élaborer deux modèles : un pour la Provence et un pour la Toscane, décliné chacun sur deux périodes, dans les années 1950 et aujourd'hui. Un seul modèle pour les deux régions semblait difficilement envisageable à cause des différences de structures agraires historiques. On aurait aussi pu construire un modèle pour chaque commune, mais la récurrence des structures spatiales entre les communes d'une même région invitait à construire deux modèles régionaux. Ces modèles

éclairant sont donc conçus comme des idéaux-types (WEBER, 2006), des généralisations limitées susceptibles d'être révisées par l'examen d'autres cas.

La démarche chorématique présentée figures 3 et 4 permet de progresser dans la compréhension des processus de périurbanisation et de restructuration agricole en deux temps :

- La décomposition en modèles élémentaires (chorèmes) s'appuie sur les similitudes : elle permet de généraliser l'évolution spatiale du bâti et des espaces cultivés, de dégager des facteurs d'organisation spatiale. Nous avons distingué dans les trois premières colonnes l'urbanisation, la circulation et les espaces agricoles, trois entrées qui s'apparentent à peu près à la distinction point/ligne/surface des démarches chorématiques. La lecture de ces chorèmes combinés en colonne montre donc comment la répartition du bâti, le réseau des chemins ruraux et l'organisation du finage agricole des années 1950 ont respectivement été transformés dans la deuxième moitié du XXe siècle.
- La combinaison de ces chorèmes en ligne aboutit dans la quatrième colonne à un modèle graphique de l'organisation spatiale des communes à deux dates, permettant de comparer les sept communes étudiées à deux niveaux : entre les communes d'une même région et entre les deux régions, afin d'en tirer *in fine* des conclusions sur le poids des structures agraires sur les dynamiques paysagères en périurbain. C'est ce que nous ferons en conclusion.

La suite de cet article explicite les figures 3 et 4 : il décrit les dynamiques sociales et spatiales de périurbanisation et de restructuration agricole traduites en chorèmes dans les trois premières colonnes. Nous ferons référence aux cases des figures 3 et 4 en précisant leurs numéros (3.1 à 4.8.).

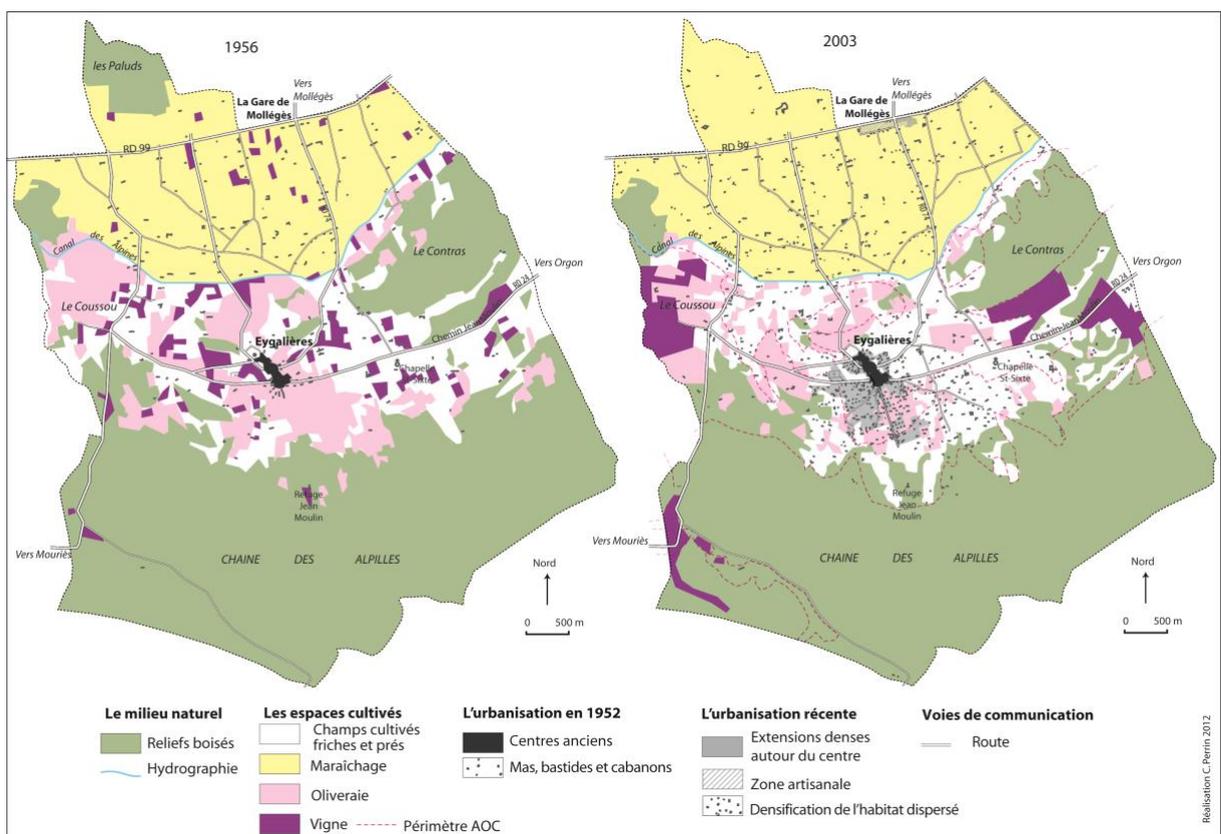


Figure 2: Occupation des sols à Eygalières dans les années 1950 et 2000 (cartes IGN et photos aériennes 1956, 1998 et 2003)

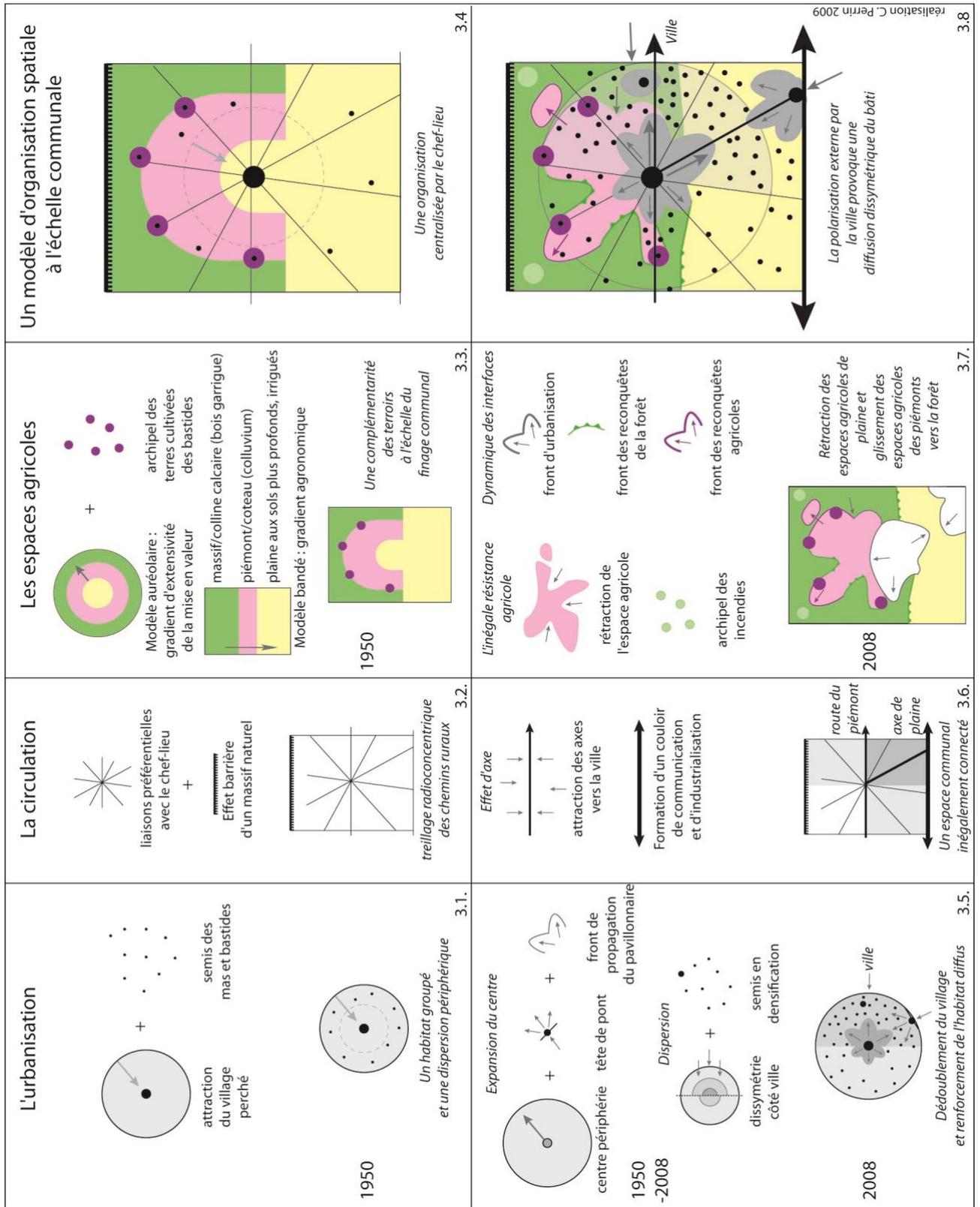


Figure 3: Modélisation des dynamiques paysagères des communes périurbaines provençales.

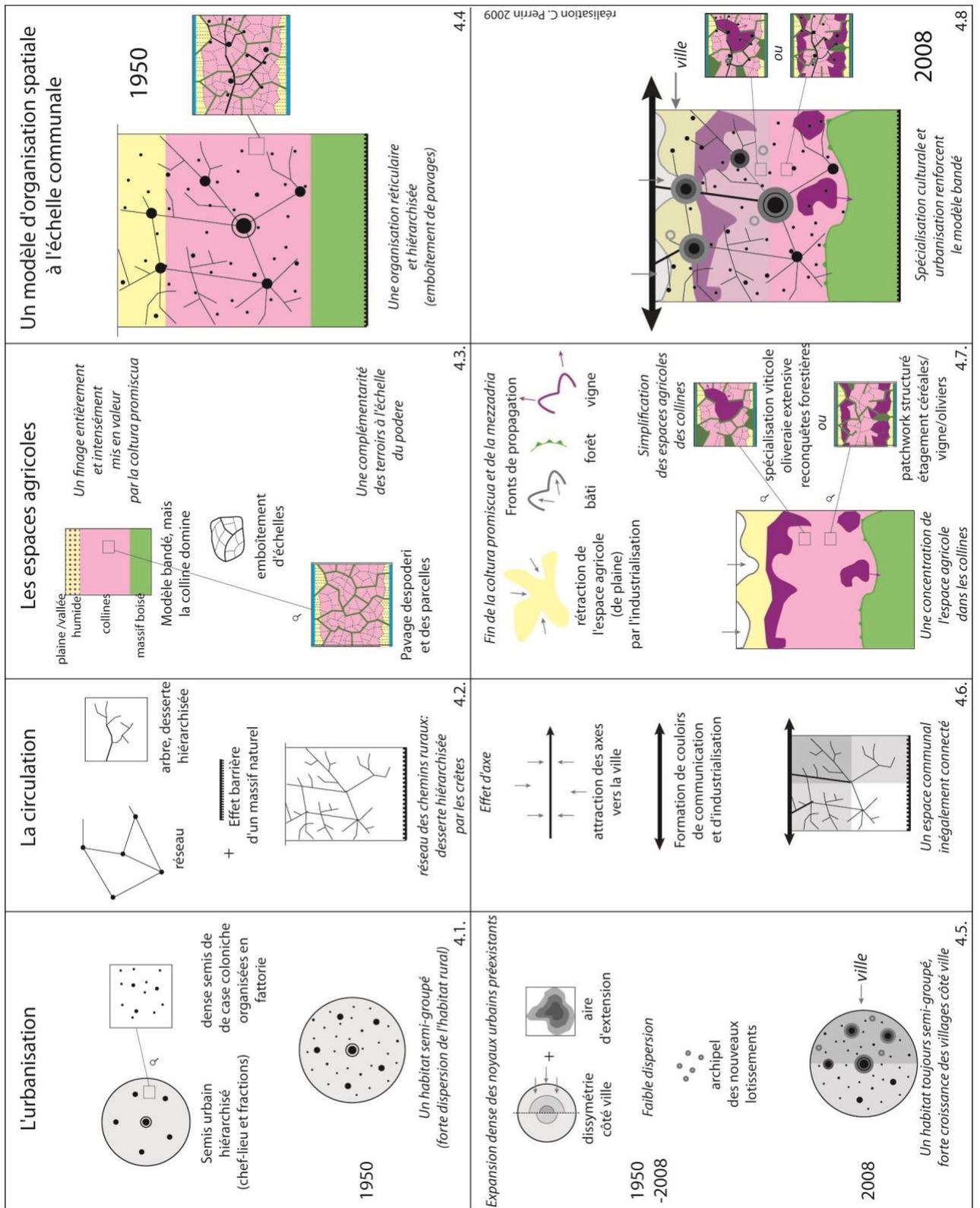


Figure 4: Modélisation des dynamiques paysagères des communes périurbaines toscanes.

## 2. Les paysages des années 1950 reflètent des structures agraires très différentes

Les structures agraires étaient très différentes en Provence et en Toscane dans les années 1950. Les campagnes florentines étaient depuis le XIII<sup>e</sup> siècle exploitées selon le système de la *mezzadria*

(métayage). Au contraire, les campagnes provençales étaient principalement cultivées en faire-valoir direct, par de petits propriétaires exploitants.

Les paysages actuels gardent des traces de ces systèmes agraires révolus. E. Sereni parle de "loi d'inertie" du paysage agricole (1961) : les formes se perpétuent après que les rapports techniques, productifs et sociaux qui ont été à l'origine de ces formes ont disparu.

### 2.1. Un habitat rural combinant village perché et dispersion périphérique

Le village groupé et perché est une constante des communes étudiées, qui s'explique notamment par des motifs défensifs et climatiques (site plus aéré). Mais tandis qu'en Provence, le village concentrait la grande majorité de la population rurale, il ne rassemblait dans les collines toscanes qu'une fraction de la population, la majorité vivant jusqu'en 1950 disséminée sur le territoire communal.

La *mezzadria* et son organisation en *fattoria* expliquent la dispersion de l'habitat des collines toscanes. La Toscane centrale présentait après la Seconde Guerre mondiale une structure foncière de grandes propriétés conduites en métayage. Les familles nobles de Florence contrôlaient « plusieurs dizaines de milliers d'hectares, dans un rayon de 20 à 50 km autour de la ville » (CHARRIER, 1966, p.60). Ces grands domaines (*tenuta*) s'étendaient chacun sur des centaines, voire des milliers d'hectares. Ils étaient divisés en plusieurs unités de gestion : les *fattorie*, avec chacune un régisseur, organisant la collecte et la transformation des produits agricoles d'une trentaine d'exploitations en métayage (*podere*) ayant un fond souvent d'un seul tenant d'une douzaine d'hectares en moyenne dans les collines florentines (fig. 5).

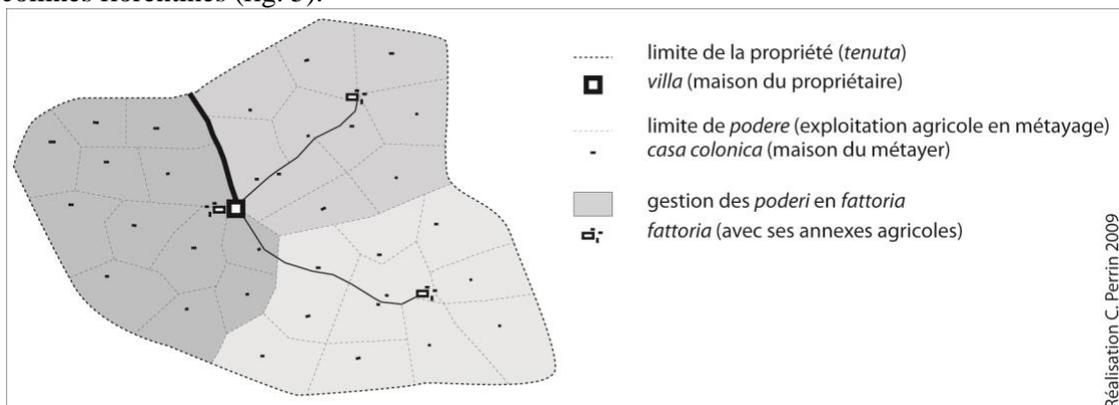


Figure 5: L'organisation en *fattoria* de la *mezzadria* toscane.

La Toscane de la *mezzadria* présentait ainsi un habitat semi-groupé avec une armature de gros bourgs ruraux, hérités de la période médiévale et un réseau très dense de *villie* (maisons de maître), *fattorie* (grands domaines agricoles) et *case coloniche* (fermes) construites entre le XIIIe et le XIXe siècles : un patrimoine rural bâti souvent de grande valeur architecturale encore visible dans le paysage, disséminé sur l'ensemble du territoire communal, de préférence sur les crêtes.

La Provence présentait au contraire un habitat rural groupé avec une faible dispersion périphérique car c'était avant tout une société de petits propriétaires exploitants, habitant au village et cultivant en faire-valoir direct des parcelles disséminées sur tout le finage communal. Derrière cette image d'égalité foncière, A. de Réparaz montre en 1958 à partir des cadastres de trois communes au Nord-Ouest d'Aix-en-Provence « l'opposition fondamentale, caractéristique, entre une masse de petits possédants villageois, aux terres morcelées dans le terroir de village et une minorité de quelques dizaines de grands propriétaires au plus, résidant sur leurs terres, dans les "quartiers" périphériques, ou souvent en dehors de la commune » (p.151-152). Au XIXe siècle, ces grands domaines pouvaient être exploités en fermage ou en métayage, mais ils étaient considérés comme un monde à part, séparés

de la sociabilité villageoise (MARTINELLI, 1983), d'autant qu'ils ne représentaient pas plus de 10 à 20 % des terres cultivées. L'habitat dispersé se limitait donc, dans les années 1950, au semis des bastides, déjà bien visible sur la carte de Cassini (fig. 6), à des cabanons et à quelques mas appartenant aux paysans les plus aisés (LIVET, 1962).



Figure 6: extrait de la carte de Cassini (1779).

Ces structures de l'habitat rural plutôt dispersé en Toscane et groupé en Provence peuvent être représentées par des chorèmes :

- En Provence (fig. 3.1), les communes étaient, jusque dans les années 1950, fortement polarisées par leur chef-lieu. L'aire d'attraction du village perché n'était atténuée que par le semis discret des mas et bastides. L'assemblage de ces deux chorèmes de base permet de représenter un habitat groupé avec une dispersion périphérique ponctuelle.
- En Toscane (fig. 4.1), l'importance relative de l'habitat groupé et dispersé est inversée. L'aire d'attraction du chef-lieu est limitée par la présence de plusieurs hameaux importants (les *frazioni*) et par le dense semis de l'habitat rural diffus organisé en *fattorie* depuis les crêtes. Cet habitat semi-groupé peut donc être représenté par le chorème de semis urbain hiérarchisé sur quatre niveaux (chef-lieu, *frazioni*, *fattorie*, *case coloniche*), proche du modèle de Christaller, si ce n'est que l'habitat rural se situe de manière privilégiée sur les crêtes.

La trame des chemins ruraux reflète cette organisation de l'habitat :

- En Provence (fig. 3.2), le chef-lieu est le carrefour central à partir duquel rayonne le treillage radioconcentrique des chemins ruraux (chorème liaisons préférentielles).
- En Toscane (fig. 4.2), la pluralité des centres anciens conduit à une structure plus réticulaire que radioconcentrique assurant une desserte hiérarchisée le long des crêtes : le chorème de l'arbre/réseau d'irrigation représente donc tant l'organisation du relief que des chemins ruraux.

Villages perchés, maisons de maître (bastides et *ville*), grosses fermes isolées (mas et *case coloniche*) permettent de comparer presque terme à terme les formes d'habitat rural en Provence et en

Toscane. Cependant le centre de la vie rurale provençale était le village, alors que c'était le *podere* dans les collines toscanes. Il en découle une différence d'échelle d'organisation des cultures.

## 2.2. Une différence d'échelle d'organisation des cultures

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le système de cultures était fondé en Provence et en Toscane sur la trilogie méditerranéenne blé-vigne-oliviers, complétée par un peu de maraîchage et un petit élevage. Les paysages étaient toutefois assez différents car la complémentarité des terroirs était recherchée à l'échelle communale en Provence et à l'échelle du *podere* en Toscane.

En Provence, le finage villageois était au XIXe siècle organisé en auréoles concentriques. Le village, souvent tassé sur le rocher, était entouré de jardins potagers, plantés de légumes, légumineuses et arbres fruitiers. Cette première auréole de jardins, appelés localement « ferrages », « condamines » ou « clos », était éventuellement concentrée près d'une source ou bien étagée en terrasses soutenues par des murs en pierre sèche. Autour, le puzzle inextricable des petites parcelles constituait une seconde auréole. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, ces petits champs pouvaient être ouverts, bordés d'oliviers ou organisés en bandes alternées de vignes (*outins*) et de céréales (*oulières*). L'auréole suivante correspondait à une mosaïque de champs ouverts plus massifs, occupés par une seule culture (vigne, céréales ou légumes), mais encore parfois piquetés d'arbres jusqu'à la généralisation du tracteur dans les années 1960. Au-delà de cet *ager*, sur les collines calcaires à la périphérie du finage, s'étendaient le *saltus* et la *silva*, des espaces de garrigues et de forêt parcourus par les troupeaux et pour les activités de cueillette et de chasse.

Sur les photos aériennes des années 1950, cette « *mélodie de base* » (BROMBERGER in BERTRAND ET AL., 2002 p.73) des auréoles du finage villageois est encore bien lisible, mais le complantage a déjà laissé la place au maraîchage sur les terres irriguées et surtout à un encépagement massif conforté par le développement des caves coopératives dans la première moitié du XXe siècle.

Cette organisation spatiale des cultures peut être représentée par un chorème auréolaire qui reflète le gradient d'extensivité de la mise en valeur à partir du village central (type von Thünen). Toutefois, ce chorème auréolaire doit être nuancé par deux chorèmes complémentaires (fig. 3.3) :

- le modèle bandé, traduisant l'étagement des paysages agraires entre des collines incultes, des piémonts et coteaux cultivés à sec et éventuellement aménagés en terrasses, et des plaines intensément mises en valeur et parfois irriguées.
- l'archipel des terres cultivées des bastides, avec une forte présence de la vigne (en violet).

Dans les collines de Toscane centrale, le système d'exploitation en *mezzadria* a agencé ces différents éléments paysagers non pas à l'échelle du finage d'une communauté villageoise, sur quelques milliers d'hectares, mais à l'échelle du *podere*, sur une douzaine d'hectares (fig. 7).

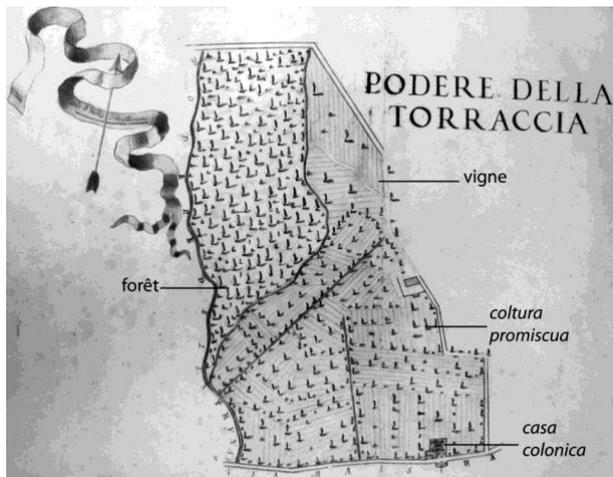


Figure 7: Le *podere* de la Torraccia appartenant à la *fattoria* de Maiano (Fiesole), propriété de l'hôpital Santa Maria Nuova de Florence (anonyme, vers 1780). La forêt couvre près d'un tiers de l'exploitation. Toutes les parcelles cultivées sont complantées d'oliviers et de rangs de vigne.

« D'un seul tenant, d'une étendue qui varie selon la qualité des terres, le *podere* est cultivé par un métayer et sa famille, c'est la règle. Au centre, une maison paysanne, avec sa grange et son étable, son four, son aire à battre ; autour d'elle, à portée de main, la terre arable, des vignes, des souches d'osier aux tiges claires, des oliviers, des terres *a pascol* et *a bosco*, à pâturage et à bois. L'exploitation a été calculée pour fournir le double du revenu nécessaire à la vie du paysan et de sa famille, car une moitié du revenu global va à l'*oste*, au propriétaire, l'autre moitié au *mezzadro*, le métayer » (BRAUDEL, 1979 p.340-342).

Après la Seconde Guerre mondiale, les photos aériennes montrent la pérennité de cette *coltura promiscua*, cette « *polyculture horizontale et verticale* » associant sur la même parcelle céréales, vignes et oliviers dans les collines, céréales et vignes et autres arbres fruitiers dans les vallées (DESPLANQUES, 1977, p.98 ; AZZARI et ROMBAI, 1991). La forêt occupe les massifs au-dessus de 300 m, mais aussi les fonds de vallons et les pentes les plus raides.

Pour traduire ces paysages agraires en chorèmes (fig. 4.3), un modèle bandé permet de distinguer les massifs boisés, les collines intensément mises en valeur et les vallées. En complément, un emboîtement d'échelles permet de décrire grâce à un zoom l'organisation d'une colline ou d'un versant :

- le pavage des *poderi* ;
- chaque *podere* est lui-même composé d'un pavage de petites parcelles en *coltura promiscua* ;
- des lambeaux de forêt (en vert) subsistent entre les *poderi*, dans les pentes les plus fortes et le long des cours d'eau secondaires.

Dans les deux régions, la structure foncière et le mode d'exploitation ont ainsi eu un impact direct sur les paysages agraires des années 1950, tant dans la disposition plus ou moins groupée du bâti que dans l'organisation des cultures, opposant les auréoles concentriques du finage villageois en Provence, et le pavage de *poderi* présentant une marqueterie de petites parcelles toutes intensément cultivées en *coltura promiscua* en Toscane.

### 3. Des dynamiques paysagères similaires depuis 1950

Depuis les années 1950, les paysages agraires entourant Aix-en-Provence et Florence ont connu des dynamiques similaires, liées tant à l'évolution des modes de transport et à la périurbanisation

qu'aux mutations socio-économiques du secteur agricole, mais leur traduction spatiale a été souvent différente.

### **3.1. Le renforcement des axes de circulation : des communes prises dans l'orbite de la ville de manière asymétrique.**

Les campagnes florentines et aixoises ont toujours été en lien étroit avec la ville, par des rapports de domination foncière et de dépendance économique. La périurbanisation marque cependant une nouvelle étape de cette attraction de la ville. Pris dans une vaste région métropolitaine, le village n'est plus le centre de la vie quotidienne. L'effet de domination de la ville s'exerce de manière auréolaire sur la campagne environnante, mais à l'échelle communale, ce tropisme se traduit simplement par un chorème de dissymétrie (fig. 3.5 et 4.5), reflétant l'accessibilité à la ville.

L'attraction de la ville engendre aussi le renforcement d'un (ou deux) couloir(s) de communication (fig. 3.6 et 4.6). L'ancienne route directe du chef-lieu à la ville est devenue un axe secondaire, mal adapté à l'augmentation du trafic : ce sont les routes sinueuses des crêtes en Toscane et les routes de piémont en Provence (la RD 24 à Eygalières, fig.2). Un nouvel itinéraire préférentiel s'est dessiné en plaine ou dans les vallées, souvent à la périphérie communale (la RD 99 à Eygalières, fig. 2). L'effet d'axe joue ici dans les deux sens : il s'agit d'un axe favorisant l'implantation d'activités sur la commune (industries notamment) et d'un axe de desserte et de désenclavement qui permet aux habitants de rejoindre la ville.

À l'opposé se situe souvent un massif qui limite le passage : la Chaîne des Apilles à Eygalières, la Sainte-Victoire à Puyloubier et au Tholonet, le Montalbano à Carmignano, il Pratone à Fiesole. Cet "effet barrière" des massifs naturels existait déjà dans les années 1950 (fig. 3.2 et 4.2), mais il est plus contraignant pour les moyens de communication modernes qui les contournent alors que les petites routes de campagne les traversaient.

Cette combinaison d'un effet d'axe important côté plaine et d'un effet barrière côté massif renforce la dissymétrie communale entre un côté ouvert, connecté à la ville, et un côté fermé, resté plus naturel et plus préservé de l'urbanisation. La commune se trouve ainsi divisée en quatre quadrants plus ou moins accessibles (fig. 3.6 et 4.6).

### **3.2. La périurbanisation : une inversion de la structure historique de l'habitat rural ?**

Au-delà de cette asymétrie liée à l'accessibilité, l'urbanisation récente des communes périurbaines combine en Provence comme en Toscane l'expansion des centres anciens, le développement de nouveaux quartiers dans les plaines ou les vallées et une dispersion résidentielle dans les espaces agricoles, mais l'importance relative et la morphologie de ces trois formes d'urbanisation diffèrent entre les deux régions.

De plus, on observe une inversion de la structure historique : alors que l'habitat rural était beaucoup plus groupé en Provence qu'en Toscane, l'étalement urbain récent a été concentré autour des villages en Toscane et plus dispersé en Provence avec l'essaimage de maisons individuelles isolées.

#### *3.2.1. Une concentration de l'habitat et de la population en Toscane*

En Toscane, la population s'est concentrée dans les villages. San Casciano et Carmignano comptaient lors du recensement de 1951 autant de population isolée que de population agglomérée dans les villages. Entre 1951 et 1971, avec la crise du secteur agricole, l'habitat dispersé, intrinsèquement lié à la *mezzadria*, fut délaissé au profit des bourgs ruraux : « *quitter le podere pour s'installer au "pays", c'est rompre avec un isolement séculaire et une longue tradition de routine et d'ignorance* » (SERONDE ET AL., 1970, p.215). Les métayers ont quitté l'agriculture et leur ferme isolée, synonymes de conditions de vie laborieuses, pour s'installer dans des maisons mitoyennes alignées ou du petit collectif, des logements neufs construits à la périphérie des villages. Cette morphologie urbaine dense, occupant des surfaces limitées autour des villages anciens, peut être

représentée par le chorème des aires d'extension (fig. 4.5). L'interface entre la ville et les espaces non bâtis est restée une ligne nette (fig. 8).

De plus, l'ancienne hiérarchie du semis urbain a été nivelée par la forte expansion des villages situés dans la vallée côté ville (fig. 4.5). Tandis que la trame rurale s'organisait traditionnellement depuis les sommets, l'urbanisation récente a été importante dans des vallées périphériques, d'anciens hameaux (*frazioni*) devenant de véritables centres urbains où l'habitat collectif jouxte les zones industrielles et commerciales.

Enfin, il existe une dispersion récente, mais elle est faible comparativement à la Provence. La population des maisons isolées augmente à nouveau depuis 1981 à Carmignano et 1991 à Fiesole et San Casciano. Cette reprise s'explique par le rachat et la rénovation des anciennes fermes, parfois après une génération d'abandon, et par l'adjonction de nouveaux logements. Dans les espaces de petite propriété, on constate l'agrégation de nouvelles constructions autour d'édifices anciens, pour créer des logements indépendants ou de nouveaux bâtiments d'exploitation. Dans les espaces de grande propriété, des lotissements de maisons individuelles ont été construits, pas toujours dans le prolongement des espaces urbanisés des villages. Nous les avons représentés par le chorème de l'archipel (fig. 4.5).

La structure urbaine semi-groupée des années 1950 n'est donc pas bouleversée par la périurbanisation, mais sa hiérarchisation s'est atténuée.



A. Le petit bourg fortifié de San Casciano Val di Pesa en 1954 entouré de villas et de *case coloniche* (source: volo GAI).



B. En 2002, desservi par la voie rapide, le village s'est étendu en étoile sur les crêtes. La forêt a progressé (source: volo AIMA).



C. Le village s'étale au sommet d'une colline, entouré d'oliveraies plus ou moins entretenues et de vastes parcelles de vigne (cliché C. Perrin, 2007).



D. Immeubles en construction au chef-lieu (cliché C. Perrin, 2007).



E. Maisons jointives (cliché C. Perrin, 2007).

Figure 8: Les extensions urbaines denses de San Casciano Val di Pesa

### 3.2.2. Une forte dispersion de l'habitat en Provence

En Provence, au contraire, le chorème aire d'attraction est remplacé par un chorème centre-périphérie (fig. 3.5). L'organisation urbaine des années 1950 centrée sur le chef-lieu est fondamentalement remise en cause par la multiplication des noyaux urbains, l'étalement du centre ancien et la dispersion de l'habitat individuel.

Le chorème tête de pont rend compte du déperchement des villages provençaux dans la plaine, avec développement d'un centre bis d'habitat et d'activités à la limite communale, consommant des surfaces agricoles importantes. Au carrefour entre la route descendant du vieux village et l'axe de circulation important évoqué plus haut, un nouveau noyau urbain combine fonctions résidentielles et commerciales. Le vieux village n'a pas pour autant été abandonné, il s'est même beaucoup étendu.

Le chorème front de propagation traduit cet étalement pavillonnaire lâche autour du vieux village, suivant une progression en tache d'huile ou doigts de gant guidée par la trame des chemins ruraux. La multiplication des maisons individuelles sur de vastes parcelles (avec jardin et parfois piscine) a brouillé l'ancienne limite nette entre le village et les espaces cultivés (fig. 9). Déjà en 1975, M. Joannon *et al.* constataient que « *le vieux village ne représente plus qu'une partie négligeable de l'espace bâti, témoin fossile d'une époque passée, enserré dans une vaste zone bâtie périurbaine* » (p.309).

Le semis de l'habitat diffus est enfin en densification dans tous les espaces agricoles. Les agriculteurs et leur famille habitaient pour la plupart au village en Provence et sur leurs terres en Toscane. Dans les années 1960, tandis que les paysans toscans rejoignaient les centres urbains, le mouvement inverse s'est produit en Provence : de nombreux agriculteurs quittèrent le vieux village pour une maison individuelle isolée sur les terres agricoles, « *un logement plus commode, plus vaste, plus ensoleillé* » (JOANNON ET AL., *op.cit.*, p.313). Au-delà de ce transfert des agriculteurs, l'essaimage de maisons individuelles dans les espaces agricoles est lié à l'installation de nouveaux résidents d'origine citadine.

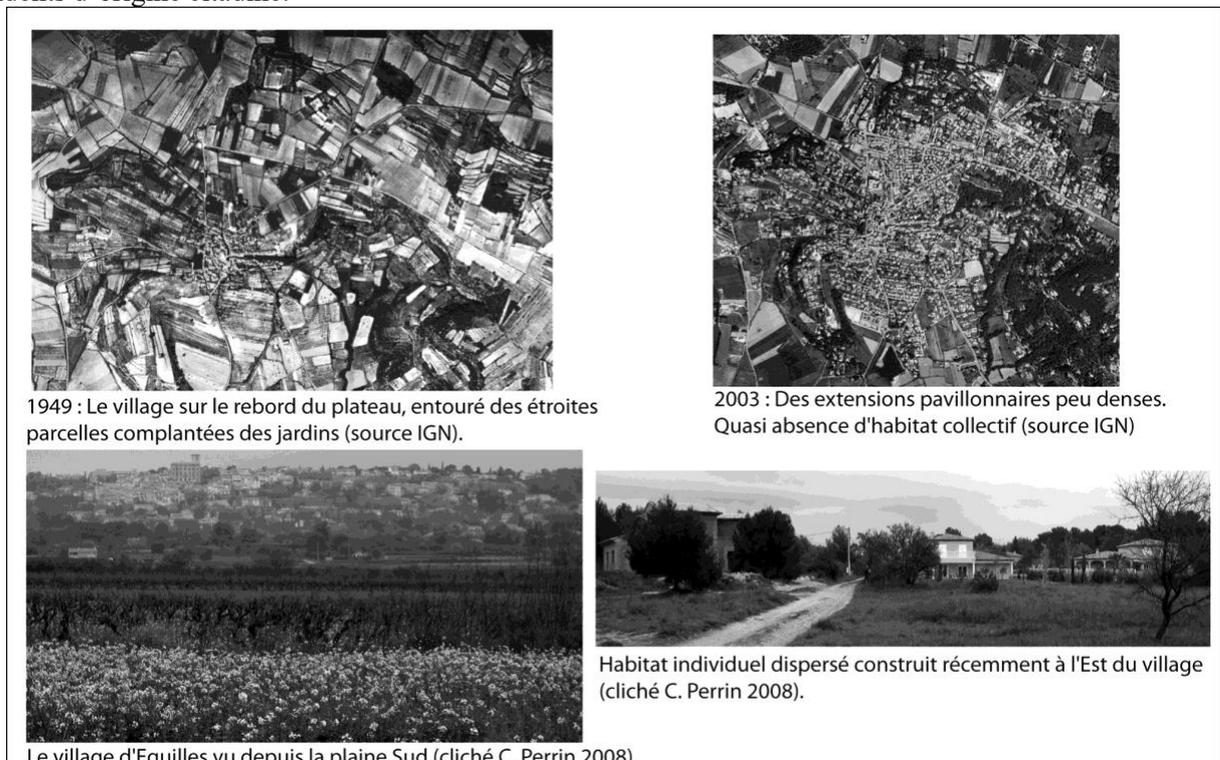


Figure 9: la nébuleuse pavillonnaire construite autour du village d'Eguilles.

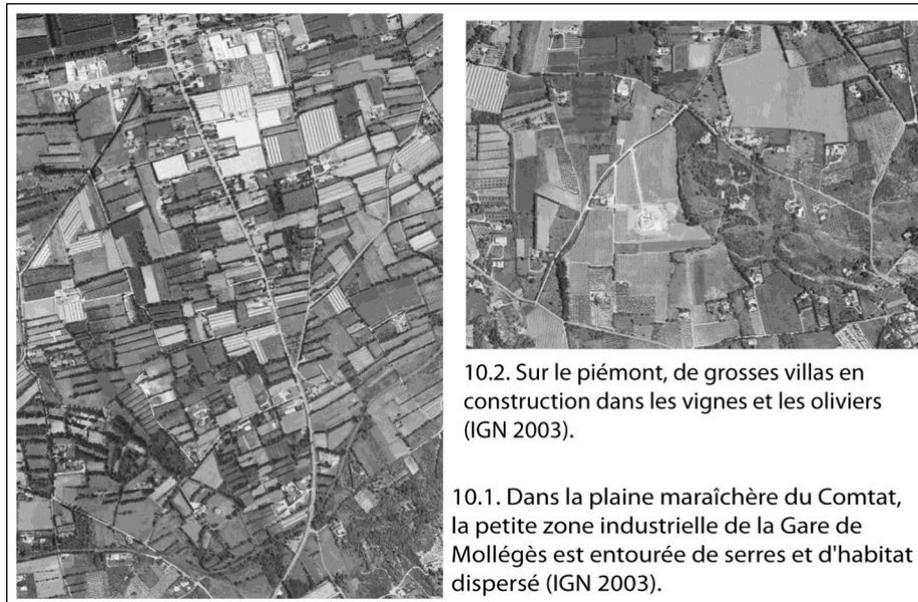


Figure 10: A Eygalières, la morphologie du mitage varie selon la structure foncière.

Au sein d'une même commune, le mitage des espaces classés agricoles dans les documents d'urbanisme diffère souvent selon la proximité du noyau villageois mais aussi selon la trame agraire qui découle du système de cultures et de la structure foncière : la fragmentation de la propriété a favorisé le mitage. Par exemple, à Eygalières (fig. 10.1), les paysages du Comtat forment désormais « *un vaste jardin grignoté par la ville* » (DERIOZ ET GROSSO, 1992 p.18) : la desserte en eau de chaque parcelle et la fragmentation de la propriété ont favorisé le mitage. Cachées derrière les haies de cyprès, les constructions sont peu perceptibles au sol mais visibles sur les photos aériennes. Les maraîchers ont ajouté des bâtiments d'exploitation et souvent fait bâtir une maison moderne à proximité de l'ancienne, pour eux-mêmes ou leur famille. De nombreuses parcelles sont devenues des jardins d'agrément clôturés, d'autres sont en friches. Au contraire, sur le piémont à sec (fig.10.2), les nouvelles maisons individuelles sont souvent des résidences secondaires, de grosses villas entourées de parcs arborés, sans aucun lien avec l'agriculture. Elles sont disséminées dans les parcelles de vigne et d'oliviers qui leur servent de cadre paysager valorisant. On repère une nouvelle allée plantée de cyprès desservant une maison en construction, comme une incision dans la parcelle de vigne.

Ainsi la trame agricole reste lisible à grande échelle : la taille et l'organisation des parcelles change la morphologie de la périurbanisation entre différents espaces agricoles de la même commune. En revanche, la structure historique de l'habitat rural a été modifiée par la périurbanisation : à l'échelle communale, l'équilibre entre les villages et le bâti dispersé s'est inversé. Et l'urbanisation a consommé plus d'espaces agricoles en surface en Provence qu'en Toscane. Cette évolution s'explique aussi par la restructuration socio-économique du secteur agricole.

### 3.3. L'inégale résistance agricole depuis 1950

#### 3.3.1. La rétraction générale des espaces agricoles

Dans toutes les communes, l'espace agricole montre un processus de rétraction, des « *formes de déprise, qui n'impliquent pas une stratégie coordonnée mais une retraite en désordre, (. . .) avec des plaques détériorant le tissu, des îlots de résistance, etc.* » (BRUNET, 1980). La dynamique des interfaces de ce chorème de rétraction est la même en Provence et en Toscane (fig. 3.7 et 4.7) :

- L'espace agricole recule face à la périurbanisation et face aux friches qui souvent précèdent et entourent les nouvelles constructions (front de propagation gris).
- L'espace agricole recule aussi face à la forêt sur l'ancien *saltus* et les terroirs agricoles marginaux (front vert de reconquêtes forestières).
- Toutefois, depuis les années 1990, cette progression est contrebalancée par la fréquence des incendies, surtout en Provence (archipel des incendies).
- Et on observe enfin, en Provence comme en Toscane, des fronts de reconquêtes agricoles dans les massifs boisés (en violet), notamment pour planter des oliviers et de la vigne à partir d'îlots de résistance agricole.

La localisation de ces îlots de résistance reflète un processus de restructuration socio-économique du secteur agricole.

### 3.3.2. La restructuration différenciée des espaces agricoles

En Provence, entre 1950 et 1990, la plaine était l'espace le plus convoité à la fois par l'agriculture et l'urbanisation, même si des îlots d'agriculture intensive s'y sont parfois maintenus (par exemple le maraîchage de plein champ et sous serre dans la moitié Nord d'Eygalières).

Dans les années 1980 et surtout 1990 s'est produit un retournement de perception et de valorisation des différents terroirs. Tandis que l'agriculture productiviste de la plaine entrainait en crise (à Eygalières, le maraîchage est concurrencé par les fruits et légumes espagnols puis marocains), les anciens terroirs de coteaux ou de piémont à sec, après avoir été considérés comme marginaux, ont été reconquis par l'agriculture tant pour des raisons agronomiques (car ce sont de bons terroirs pour la vigne en AOC) que pour des raisons environnementales et paysagères.

Ainsi, l'ancienne oliveraie, souvent abandonnée après le gel de 1956, puis fragmentée et souvent enclavée dans les espaces bâtis, est aujourd'hui entretenue et étendue par les nouveaux résidents pour sa fonction paysagère et par des subventions publiques pour servir de coupe-feu dans les massifs boisés (PERRIN, 2007).

Le vignoble s'est concentré spatialement, avec la professionnalisation du secteur et la recherche de la qualité, alors qu'il était dans les années 1950 présent sur l'ensemble du finage (fig. 2). La vigne a régressé en plaine et sur le parcellaire morcelé situé autour des zones urbanisées, des espaces où la prime d'arrachage s'est cumulée à la plus-value foncière en cas de transformation en terrain à bâtir. Avec la fin de l'autoconsommation et la fermeture de nombreuses caves coopératives, les micro-exploitations viticoles ont disparu. La vigne en AOC s'est en revanche mieux maintenue à la périphérie du finage. De grandes propriétés ont parfois été rachetées par des investisseurs étrangers (MINVIELLE, 2008). Les caves particulières forment aujourd'hui des enclaves viticoles en archipel sur les anciennes terres des bastides ou par défrichement d'espaces boisés.

En Toscane, le chorème de rétraction est surtout valable pour les espaces agricoles de plaine grignotés par l'habitat, les activités et les infrastructures. Les espaces agricoles des collines ont été moins urbanisés mais ont été restructurés. Le pavage des *podere* a disparu, celui des parcelles s'est élargi et la *coltura promiscua* a été remplacée par une mosaïque de parcelles de vignes et d'oliveraies en plein.

Cette simplification paysagère s'explique par l'évolution du mode de faire-valoir et de la taille des exploitations. Après le départ des métayers dans les années 1950-1960, les grands propriétaires ont remembré les terres des anciens *podere* pour former de vastes unités productives adaptées à une exploitation mécanisée par une main-d'œuvre salariée. Ils ont agrandi les parcelles, supprimé les haies vives et les terrasses en pierre sèche et planté la vigne dans le sens de la pente. Certains propriétaires ont étendu les vignes par des défrichements forestiers (PARDI, 2002). Ces exploitations professionnelles se repèrent dans le paysage : elles forment des îlots viticoles homogènes.

- Parfois, on observe un archipel de grandes parcelles viticoles dans un paysage d'oliveraie extensive tendant à l'abandon et à la recolonisation par la forêt (fig. 4.7).

- Parfois, on retrouve un modèle bandé, avec étagement des cultures en un patchwork structuré : céréales et prés dans les fonds de vallée, vignoble spécialisé sur les basses pentes et oliviers sur les crêtes, autour de l'habitat et sur les pentes les plus fortes (fig. 4.7).

Toutefois, malgré cette simplification paysagère, une comparaison sur l'usage des sols autour de Florence depuis le cadastre de 1826 montrait en 1991 que « *la proportion de céréales, de vigne et d'oliviers était restée la même, en terme de superficie, mais en champs séparés* » à l'échelle communale (GREPPI, 1991 p.203).

De plus, à grande échelle, cette restructuration est plus ou moins aboutie : dans les collines, il reste des vestiges de la *coltura promiscua* (sans la strate des céréales), lorsque de vieilles vignes sont maintenues sur des tuteurs vivants (mariées à l'érable champêtre) ou lorsque des oliviers sont encore intercalés entre les rangs de vignes. Cela s'explique peut-être par le maintien de très nombreuses petites et très petites exploitations non professionnelles autour des espaces bâtis : en 2000, 49 % des exploitations recensées avaient moins d'un hectare de SAU autour de Florence, contre 18 % en Provence.

En cinquante ans, les espaces cultivés se sont rétractés dans toutes les communes et les paysages agricoles ont beaucoup changé, en Toscane avec la fin de la *mezzadria* et de la *coltura promiscua*, et en Provence avec le gel des oliviers, les arrachages viticoles massifs et le développement du maraîchage sous serres.

Mais au final, ces dynamiques agricoles récentes liées aux systèmes de production ont probablement eu moins d'impact sur la vitesse et la morphologie de la périurbanisation que les structures foncières, l'effet barrière du relief, l'attraction des axes ou des pôles urbains, qui constituent des structures de longue durée, au sens de Braudel (1979).

#### **4. Conclusion : modélisation spatiale et planification**

La démarche chorématique a ainsi permis de synthétiser l'analyse diachronique de l'occupation des sols effectuée sur sept communes, d'identifier graphiquement les facteurs d'organisation spatiale récurrents en les interprétant en modèles élémentaires (chorèmes). Elle a montré que les paysages agraires évoluent à différents pas de temps. Cinquante ans ont suffi pour inverser la structure historique de l'habitat rural : la périurbanisation a bouleversé l'habitat groupé provençal par l'essaimage de maisons individuelles, alors qu'elle a plutôt conforté un ancien réseau de bourgs en Toscane, avec un mitage secondaire plus récent qui s'est appuyé sur la dispersion historique du bâti agricole. Les dynamiques urbaines et agricoles en cours peuvent donc changer les paysages à très court terme, mais nous avons aussi montré que l'héritage des structures agraires de longue durée reste visible et que cette matrice peut changer la forme prise par la périurbanisation à grande échelle.

Au-delà de la décomposition en chorèmes explicatifs, l'objectif de la modélisation spatiale était aussi de produire des connaissances nouvelles par la comparaison des deux modèles régionaux obtenus (fig. 3.8 et 4.8) entre eux et avec chaque commune.

La confrontation du modèle obtenu avec chaque commune apparaît plus convaincante pour la Provence que pour la Toscane.

Sans entrer dans le détail, en Provence, chaque chorème élémentaire choisi correspond aux structures ou aux dynamiques constatées sur au moins trois des quatre communes. La récurrence des formes conduit bien à l'émergence d'une structure spatiale forte, d'un modèle d'organisation communal rendant compte des modalités de la périurbanisation et de la restructuration des espaces agricoles. Les mêmes logiques semblent produire les mêmes effets spatiaux, la modélisation offre une généralisation séduisante des études de cas et permet d'envisager des scénarios d'évolution.

Une commune, toutefois, n'a connu presque aucune des dynamiques spatiales récentes rencontrées ailleurs depuis 1950. Il s'agit de Puylobier, au pied de la montagne Sainte-Victoire. Cette commune correspond au modèle des années 1950, mais depuis, les espaces agricoles se sont maintenus, la vigne a progressé et l'urbanisation a été limitée à l'extension pavillonnaire proche du village. La démarche chorématique souligne donc la singularité de cette commune et invite à s'intéresser au rôle des acteurs locaux et de la planification.

La comparaison s'est révélée plus délicate pour les communes toscanes car il manque pour chaque commune certains éléments du modèle proposé. La diversité des sites, des formes du relief et le nombre restreint de communes (trois au lieu de quatre en Provence) expliquent sans doute une partie de ces difficultés. Le modèle produit n'est pas définitif, il reflète une « inévitable subjectivité » (BRUNET, 1980) et pourrait être révisé ou précisé par l'étude d'autres communes ayant connu des dynamiques similaires.

S'y ajoute toutefois un problème d'échelle spatiale. La commune provençale est une entité ancienne, elle a été délimitée à la Révolution en fonction de l'extension du finage d'une communauté villageoise. Cette structure administrative et politique forte est restée stable depuis. En Toscane, en revanche, deux des trois communes ont été amputées récemment d'une partie de leurs espaces de plaine parce qu'ils s'étaient urbanisés (à la fin du XIXe siècle pour Fiesole, en 1962 pour Carmignano). Les différents villages d'une même commune sont parfois assez autonomes par rapport au chef-lieu. Et la complémentarité des terroirs était organisée jusque dans les années 1950 à l'échelle du *podere* et non du finage communal. Il n'est dès lors pas évident qu'une structure spatiale récurrente émerge à l'échelle communale, même si les superficies communales sont similaires<sup>1</sup>.

Des zooms et des emboîtements d'échelles ont été utilisés pour figurer en Toscane le passage d'un niveau d'organisation dominant dans les années 1950 (le *podere*) à un autre (la commune). Toutefois, les espaces agricoles et l'habitat semblent encore structurés à une échelle infra-communale qui n'est plus celle du *podere*, ce serait plutôt celle d'une colline ou d'un hameau, avec une pluralité d'évolutions à l'intérieur de chaque commune. L'analyse spatiale doit donc tenir compte des recompositions territoriales.

En revanche, l'échelle communale est bien en Toscane comme en Provence l'échelon politique de base, la collectivité compétente en matière d'aménagement. La modélisation chorématique à l'échelle communale conserve donc une valeur heuristique et pédagogique, pour l'action publique locale.

L'intérêt de cette modélisation spatiale par rapport à la planification apparaît au final double.

Premièrement, les différences observées entre communes ou entre régions invitent à s'interroger sur le rôle d'autres facteurs notamment sociaux et politiques, pouvant être déterminants sur les dynamiques spatiales locales, au-delà des structures agraires ici analysées. La démarche chorématique a pour but de mettre en évidence des processus structurels, mais elle peut aussi *a contrario* souligner l'impact décisif de la planification ou de la réglementation. Deux exemples peuvent illustrer ce propos. La trajectoire originale de Puylobier par rapport aux dynamiques spatiales des autres communes provençales s'explique en fait par des choix politiques affirmés en matière d'urbanisme, la volonté explicite puis partagée au sein de la population locale de préserver les espaces agricoles (PERRIN, à paraître).

De même, certaines différences de morphologie de l'urbanisation constatées entre les deux régions reflètent directement des spécificités réglementaires nationales. En Provence, le mitage important des espaces agricoles par des constructions récentes s'explique par l'existence dans les plans d'occupation des sols (POS) de vastes zones NB. Ces zones constructibles à faible densité n'ont jamais eu d'équivalent en Toscane. Elles avaient été conçues par la Loi d'orientation foncière française de 1967

---

<sup>1</sup> Cinq des sept communes comparées occupent entre 34 et 42 km<sup>2</sup>, Le Tholonet occupe 10 km<sup>2</sup> et San Casciano 100 km<sup>2</sup>.

pour entériner le mitage existant, elles l'ont en fait favorisé parce qu'elles ont été utilisées par les municipalités provençales pour délimiter de nouveaux espaces constructibles sur de vastes parcelles, parfois sans solution de continuité avec les espaces bâtis existants. La commune d'Eguilles compte ainsi plusieurs lotissements isolés en pleine zone agricole qui ont été autorisés par d'anciennes zones NB.

Deuxièmement, les modèles régionaux produits, même imparfaits, peuvent être mobilisés dans une démarche de recherche-action pour réfléchir aux dynamiques paysagères locales avec les acteurs locaux. Les chorèmes ont déjà été utilisés dans l'élaboration de diagnostics de territoire (LARDON et PIVETEAU, 2005 ; MAIGROT, 2007). Ils deviennent dans ce cas des outils de communication pédagogique, permettant de « *tester des hypothèses et d'élaborer des scénarios d'évolution* » en dialogue avec les acteurs concernés (CHEYLAN ET AL., 1990). Les modèles que nous avons construits pourraient dans cette optique servir de support pour discuter de la banalisation paysagère avec des municipalités périurbaines dans le cadre d'un processus de planification ou de prospective territoriale. Par exemple, en Provence, le modèle graphique obtenu montre un risque de jonction future entre les espaces urbanisés du chef-lieu et ceux de la tête-de-pont. Une fois cette tendance identifiée, il revient aux élus locaux de faire un choix dans la planification, que ce soit pour accompagner et structurer cet axe d'urbanisation préférentielle, ou bien pour lutter contre cette jonction, en prenant des mesures capables de maintenir une coupure naturelle ou agricole inconstructible à long terme.

Ainsi, loin d'être un constat d'impuissance, identifier les dynamiques structurelles des paysages périurbains peut rendre la planification plus efficace. Au lieu de « *penser que l'on peut agir sur l'évolution urbaine par le plan et la règle* » (CASTEL, 2002) cela invite à envisager une action plus « *à la marge* » des acteurs sur la structure (PUMAIN, 2001). Car les paysages périurbains apparaissent bien sur le long terme comme la combinaison de structures agraires héritées, de dynamiques agricoles et urbaines en cours et du jeu des acteurs locaux, notamment autour des documents d'urbanisme.

AZZARI M., ROMBAI L., (1991), Quadri paesistici delle regioni collinari. La gestione del territorio fra Sette e Ottocento, GREPPI C., *Paesaggi delle colline*, Marsilio, Venezia, p. 71-93.

BERTRAND R., BROMBERGER C., FERRIER J.P., (2002), *Provence*, Encyclopédie régionale C. BONNETON, Marseille, 319 p.

BRAUDEL F., (1979), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe, t.2 : Les jeux de l'échange*. Armand Colin, Paris, 599 p.

BRUNET R., (1980), La composition des modèles dans l'analyse spatiale, *L'espace géographique*, n° 4. p. 253-264.

CASTEL J.C., (2002), Quel plan d'occupation des sols pour la ville émergente ?, DUBOIS-TAINE G., CHALAS Y., *La ville émergente*, L'Aube, La Tour d'Aigues, p. 198-204.

CHARRIER J.B., (1966), L'organisation de l'espace dans une aire métropolitaine, le bassin Florence-Pistoia, *Annales de Géographie*, n° 75, p. 57-83.

CHEYLAN J.P., DEFFONTAINES J.P., LARDON S. et THERY H., (1990), Les chorèmes : un outil pour l'étude de l'activité agricole dans l'espace rural, *M@ppemonde*, n°4 (Gestion de l'espace rural, des pratiques aux modèles), p. 2-4.

DESPLANQUES H., (1977), I paesaggi collinari tosco-umbro-marchigiani, *I paesaggi Umani*, Touring Club Italiano. p. 98-117.

LIVET R., (1962), *Habitat rural et structures agraires en Basse Provence*, Ophrys, Aix-en-Provence, 465 p.

DERIOZ P. et GROSSO R., (1992), Paysages de plaine menacés : l'exemple du Comtat Venaissin, *M@ppemonde*, n°1 (Paysages Méditerranéens), p. 17-19.

GREPPI C., (1991), Il mosaico collinare. Popolamento e uso del suolo nelle regioni della Toscana centrale, GREPPI C., *Paesaggi delle colline*, Marsilio, Venezia, p. 183-205.

JOANNON M., DURBIANO Cl., TIRONE L. et DE REPARAZ A., (1975), Le village dans les campagnes provençales : analyse de l'évolution récente des villages perchés. *I paesaggi rurali europei. Atti del convegno internazionale indetto a Perugia dal 7 al 12 maggio 1973*. Bolletino della deputazione di storia patria per l'Umbria, n°12, p.303-316.

LARDON S. et PIVETEAU V., (2005), Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux, *Géocarrefour*, n° 2, p. 75-90.

MAIGROT J.L., (2007), Modélisation de l'évolution d'un finage, du rural au périurbain (Montagne bourguignonne), *M@ppemonde*, n°85-1, 8 p.

MARTINELLI B., (1983), *Une communauté rurale de Provence face au changement : Pourrières et ses environs dans la haute vallée de l'Arc*, Centre d'études et de recherches ethnologiques sur les sociétés méditerranéennes, Université de Provence, Aix-en-Provence, 254 p.

MINVIELLE P., (2008), Les domaines viticoles provençaux entre tradition et mondialisation, DIRY J.P., *Les étrangers dans les campagnes*, Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, p. 383-397.

MORA O., (2009), *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030*, Quae, Paris, 112 p.

PARDI F., (2002), Le trasformazioni del paesaggio storico nelle colline toscane, NERI SERNERI S., *Storia del territorio e storia dell'ambiente : la Toscana contemporanea*, Franco Angeli, Milano, p. 51-77.

PERIGORD M., (2005), La banalisation des paysages, *Café géo*, 16 décembre 2005. [http://www.cafe-geo.net/article.php3?id\\_article=770](http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=770)

PERRIN C., (2007), La vigne et l'olivier en Provence, un moyen de préserver les espaces agricoles périurbains ?, LE CARO Y., MADELINE P., PIERRE G., *Agriculteurs et territoires, entre productivisme et exigences territoriales*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p. 173-189.

PERRIN C., (à paraître), L'agriculture multifonctionnelle comme écrin pour la ville durable : une vision urbaine des liens entre la ville et l'agriculture en Méditerranée ? *Bulletin de l'association des géographes français*.

PUMAIN D., (2001), Villes, agents et acteurs en géographie, *Revue européenne des sciences sociales*, n°121, p. 81-93.

DE REPARAZ A., (1958), Structures agraires entre Durance et Bassin d'Aix, *Bulletin de la société de géographie d'Aix-Marseille*, p. 131-168.

RIZZO B., (2007), Paesaggi e piani : nuovi modelli insediativi e approci urbanistici innovativi, *Urbanistica*, n°132, p. 50-54.

SERENI E., (1961), *Storia del paesaggio agrario italiano*, Universale Laterza, Roma, 500 p.

SERONDE A.-M., DALMASSO E., JACQUART J., NOUAT R. ET CHARRIER J.-B., (1970). *Tradition et changement en Toscane*. Cahier de la fondation nationale des Sciences Politiques, Paris, 421 p.

VANIER M., (2008), *Le pouvoir des territoires : essai sur l'interterritorialité*, Economica, Anthropos, Paris, 160 p.

WEBER M., (2006), *Sociologie des religions*, textes réunis, traduits et présentés par J.-P. GROSSEIN, Gallimard, Paris, 545 p.